

PUBLIC

Professionnels, salariés d'entreprises et d'associations souhaitant intégrer les principes de l'économie circulaire dans leur activité et au cœur de leur stratégie environnementale

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Comprendre les fondamentaux de l'économie circulaire
- Analyser la transférabilité des 7 piliers de l'économie circulaire dans leur entreprise
- Comprendre la méthodologie d'intégration et d'interactions des 7 piliers dans leur stratégie/activité

PROGRAMME

1. Les fondamentaux et principes de l'économie circulaire

- La crise écologique
- Les fondamentaux du Développement Durable
- De l'économie linéaire à l'économie circulaire
- Les définitions de l'économie circulaire : zoom sur ses 7 piliers
- La découverte d'acteurs et d'initiatives en économie circulaire

2. Opportunités et freins/risques des 7 piliers de l'économie circulaire dans son entreprise ou son organisation

- L'extraction/exploitation et achats durables
- L'éco-conception des produits/services et procédés
- L'écologie industrielle et territoriale
- L'économie de la fonctionnalité
- La consommation responsable
- L'allongement de la durée d'usage
- La gestion des déchets

3. Comment intégrer les 7 piliers de l'économie circulaire dans son activité ?

- Identifier les besoins de son activité pour passer à l'action
- Les 7 piliers, outil de réflexion et d'analyse de son activité pour définir la stratégie environnementale de son entreprise
- Synthèse de son analyse et définition de son plan d'actions

PRE-REQUIS :

Aucun pré-requis particulier

METHODES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes mises en œuvre sont actives et participatives : exposés, cas pratiques, échanges d'idées, exercices et corrigés, travail en sous-groupe, support de cours

En fin de formation, les stagiaires remplissent un questionnaire de satisfaction qui sera analysé par notre équipe

MODALITES D'EVALUATION

Chaque stagiaire réalise un test de positionnement en début de formation et un test des acquis en fin de formation

ATTESTATION D'ASSIDUITE

Une attestation d'assiduité est délivrée à chaque stagiaire à l'issue de la formation

COMPETENCES DU FORMATEUR

Les formateurs sont référencés par LA RESERVE DES ARTS et sont des spécialistes des thématiques abordées.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

L'inscription doit être finalisée 5 jours ouvrés avant le début de la formation

ORGANISATION

Une salle de formation équipée est mise à disposition

DUREE : 2 jours soit 14h

HORAIRES : 9h00-12h30 et 13h30-17h

DATES DE FORMATION

Se reporter à notre site internet

NOMBRE DE STAGIAIRES : 12 au maximum

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ?

Contactez notre Référent Handicap à formation@lareserveedesarts.org pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité

TARIF

Se reporter à notre site internet

Nous consulter pour un chiffrage pour une formation sur mesure